



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2019

Aux contribuables de la municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur

Avis public est par le présent donné, par le susdit, en une séance spéciale du conseil municipal de Saint-Jacques-le-Mineur se tenant le 11 décembre 2018, à 20h00 au Centre communautaire situé au 105, rue Renaud à Saint-Jacques-le-Mineur, le conseil municipal adoptera le budget pour l'exercice financier 2019 qui se terminera le 31 décembre 2019.

Lors de cette séance spéciale, les personnes intéressées pourront poser des questions uniquement sur le budget.

Donné à Saint-Jacques-le-Mineur, ce 4 décembre 2018.

Le directeur général/secrétaire trésorier

Mario Bamer

Je, soussignée, Mario Bamer, directeur général et secrétaire-trésorier certifie sous mon serment d'office sous peine d'avis public ci-haut en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Code municipal entre 08h00 et 17h00, le 4 décembre 2018.

Mario Bamer, directeur général et secrétaire-trésorier